



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 11

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Noël Mamère

M. Noël Mamère. Monsieur le président, avant d'adresser ma question à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité, je ferai un commentaire. En tant que nouveau député, je suis consterné par l'attitude que je constate dans cet hémicycle (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) et je ne m'étonne pas que les Français s'éloignent encore un peu plus du personnel politique quand ils voient comment nous nous comportons au cours des séances de questions ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.) J'ai entendu M. Allègre se plaindre en disant qu'il avait l'habitude de parler à des étudiants. J'ai entendu M. Pandraud protester qu'il se plaisait dans ce poulailler. C'est vrai qu'auparavant il s'adressait à des «poulets» et non pas à des étudiants ! (Applaudissements sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Pierre Mazeaud. C'est scandaleux ! C'est inadmissible !

M. Noël Mamère. C'est une ambiance de basse-cour et nous n'avons pas le droit de montrer cette image aux Français (De nombreux députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française se lèvent et commencent à quitter l'hémicycle) qui attendent autre chose, alors même que tant d'entre eux sont dans une situation de chômage et de misère ! (Vives protestations des députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. Monsieur Mamère, s'il vous plaît ! Je vous ai donné la parole pour poser une question, ayez la gentillesse de la poser et de ne pas faire un commentaire.

M. Noël Mamère. Je vais poser ma question, monsieur le président, mais j'ajouterai une autre chose.

M. le président. Non, posez votre question !

M. Noël Mamère. J'ai vu M. Mazeaud montrer du doigt le banc des ministres...

M. le président. Non, vous posez votre question, c'est tout !

M. Noël Mamère. ... et leur dire de parler sans notes. Aujourd'hui, je préfère m'appeler «sans-papiers», tellement il y a d'hommes et de femmes qui, dans ce pays, attendent du gouvernement de la gauche qu'il prenne des décisions responsables pour régulariser la situation de ces hommes et de ces femmes, comme cela a été fait en Italie, en Espagne et au Portugal sans déstabiliser la paix sociale !

M. Jean-Pierre Michel. Très bien !

M. Noël Mamère. La question que je vais poser s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Nous avons entendu le Premier ministre parler au cours de sa déclaration de politique générale de la création de 700 000 emplois pour les jeunes dans le secteur privé et dans le secteur public. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous savons qu'il y a un certain nombre de zones défavorisées - dans les banlieues comme dans le secteur rural, - où l'absence d'emploi chez les jeunes provoque de grandes détresses. Ce sont des lieux dans lesquels nous attendons de la cohésion sociale, des initiatives et des emplois durables. Nous n'attendons pas du Gouvernement qu'il se livre à la création d'emplois style TUC ou CIE qui ont été sans lendemain, mais bien qu'il apporte des réponses concrètes dans les secteurs du logement, de la sécurité, de

l'éducation, du sport et de l'environnement, autant de secteurs où des initiatives nouvelles pourraient être prises. Je demande donc à Mme le ministre l'emploi et de la solidarité quel calendrier sera mis en oeuvre pour la création de ces 700 000 emplois et quelles sont les premières mesures qu'elle compte prendre pour leur donner une réalité. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Qu'il soit clair, mes chers collègues, que nous n'avons pas à nous mettre en cause les uns les autres. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) La séance des questions au Gouvernement est faite pour poser des questions.

M. Julien Dray et M. Bernard Derosier. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme le Premier ministre l'a indiqué, la priorité c'est l'emploi, et surtout l'emploi des jeunes tant il est clair qu'un pays dont les jeunes désespèrent de son avenir est un pays qui va mal. C'est pourquoi nous avons décidé en effet d'aider à la création de 700 000 emplois, non pas en imposant aux entreprises, aux administrations, aux associations, aux collectivités locales de faire entrer de force des jeunes pour combler des trous ou faire des petits boulots, mais en utilisant ce levier que va constituer le financement par l'Etat de 350 000 emplois dans le secteur public, parapublic et associatif pour répondre aux besoins de nos concitoyens, besoins qui sont actuellement non satisfaits. Je pense, par exemple, à l'éducation parallèle après l'école, au soutien scolaire pour les enfants en difficulté, à la nécessaire présence humaine dans les quartiers et dans les transports pour répondre aux problèmes de sécurité, sans oublier ces besoins nouveaux que sont les services aux personnes ni le champ immense de l'environnement et de la qualité de vie.

Aussi, notre démarche est simple. Pendant cinq ans, nous souhaitons travailler avec chacun des ministères concernés pour voir où sont ces nouveaux métiers, étudier la façon de les professionnaliser et d'élaborer des carrières, et prévoir ainsi des emplois qui satisferont mieux les besoins de nos concitoyens et auxquels certains d'entre eux, et principalement les jeunes, pourront accéder.

Notre démarche sera très décentralisée, grâce à des appels à projets et à une aide des ministères concernés en matière d'ingénierie, de formation et aussi, bien sûr, de financement.

En accord avec M. le Premier ministre, nous espérons pouvoir créer ces emplois, dans le domaine de l'éducation nationale notamment, dès la rentrée. Mais ce sera peut-être avec quelques mois de retard pour qu'ils soient sérieux, fiables et pérennes, et afin de construire avec l'ensemble des partenaires - collectivités locales, services publics, réseaux associatifs, mutuelles et, pourquoi pas, secteur privé - des vraies réponses dans les secteurs où les besoins sont immenses et où des emplois pourront enfin être pourvus.

Telle est notre démarche et tels sont les métiers vers lesquels nous souhaitons engager les jeunes de France pour qu'ils ne soient cantonnés dans des emplois précaires mais qu'ils soient bien des précurseurs dans de nouveaux métiers. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Mes chers collègues, je vous demande encore quelques instants d'attention. Il faut tout de même que nous tirions les leçons de cette première séance de questions.

J'ai dit au début de la séance - quels que soient les incidents, vous serez sans doute d'accord les uns et les autres - qu'il fallait une qualité de respect et d'écoute. Que nous ayons un peu de difficulté à trouver nos marques au début, c'est normal. Mais il faut que nous ajustions assez vite notre comportement. Soyons clairs: les Français, qui ont fait confiance aux uns et aux autres, attendent que nous adoptions une certaine tonalité et que nous abordions les questions de fond, et pas autre chose.

Données clés

Auteur : [M. Noël Mamère](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 11

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 1997, page 2892

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 juin 1997